

Influence des boissons.

Le règne du vert comporte moins d'eau de boisson que le régime au sec, car les plantes vertes arrivent en consommation presque sans perte de leur eau de végétation. Néanmoins, soit à l'étable, soit au pâturage, les animaux nourris au vert ont besoin de boire de l'eau qui ne soit ni trop froide, ni trop chaude. Il est incontestable que l'eau est un grand agent de la digestibilité des aliments solides dont elle attendrit et humecte les parties trop dures; les écorces, le ligneux, la matière farineuse.—E. LECOUTEUX.

Stérité des génisses jumelles d'un veau mâle.

L'opinion consacrée et admise par la majorité des vétérinaires et quelques éleveurs, est la suivante: "Quand une vache met au monde, d'une même portée, un mâle et une femelle, celle-ci est presque, dans tous les cas, frappée de stérilité. C'est un fait constaté et une chose à laquelle il est utile sans doute que tous les agriculteurs s'appesantissent fort dans le choix des veaux pour l'élevage, car de l'ignorance ou de l'oubli de cette quasi-loi de la nature peuvent résulter maints désappointements.

Dans ce cas, il vaut mieux engraisser l'un et l'autre de ces veaux pour les livrer à la boucherie à l'âge de sept ou huit semaines, si l'on trouve qu'il y a alors profit de les engraisser.

Choses et autres.

Société protectrice des oiseaux.—On répète déjà depuis bien des années, dans tous les journaux d'agriculture et dans chaque volume de la *Gazette des Campagnes*, que les petits oiseaux sont les plus puissants et les plus actifs amis de l'homme par la guerre incessante qu'ils font aux insectes destructeurs des végétaux que nous cultivons, et qu'ils ont droit à toute protection. Il nous est certainement nécessaire de conserver à l'agriculture ces précieux auxiliaires que la Providence nous a donnés.

Malheureusement, depuis déjà assez longtemps, la mode autorise les dames de nos villes (ce qui ne saurait tarder d'arriver dans les campagnes) à se servir des dépollilles de ces petits oiseaux pour en faire un objet de toilette en les plaçant sur leurs chapeaux. Est-il une mode plus meurtrière, et plus préjudiciable à l'agriculture? Certainement non.

Aujourd'hui, aux Etats-Unis, on commence à jeter le haut cri à l'occasion de cette mode, et nous apprenons avec plaisir que nombre de dames se sont mises à la tête du mouvement, pour organiser des sociétés ayant pour but de travailler à abolir cette mode que rien ne saurait justifier.

On estime qu'aux Etats-Unis plus de 10,000,000 d'oiseaux sont sacrifiés, chaque année, pour satisfaire aux besoins de cette mode qui pourrait, dans un avenir prochain, faire la ruine de notre agriculture, amener même la famine. L'Étiopie qui a donné naissance à cette mode offre au commerce, chaque année, plus de 50,000,000 de ces petits oiseaux dont les dépollilles servent d'étalage aux chapeaux de toutes formes.

Nous espérons que les dames des Etats-Unis réussiront dans leur louable propagande et qu'elles trouveront de nombreuses imitatrices dans notre pays.

L'agriculture.—L'agriculture rend meilleur, plus doux, plus gai, plus patient; elle attache à l'avenir par l'espérance; elle inspire des goûts simples et rend les vertus faciles; elle cicatrise les plaies d'ambition et laisse s'éteindre les passions mauvaises loin des cités qui les fomentent.

Labourez votre champ et vous récolterez l'aisance et la santé; cultivez votre jardin et vous respirerez un air plus pur, imprégné de parfums naturels et salubres.

Comme on fait son lit on se couche.—Ce dicton populaire renferme un grand sens: Le plus souvent il dépend de l'homme lui-même pour régler en grande partie sa destinée, et il lui

suffit pour cela de rester fidèle aux lois de la morale divine et aux règles de la prudence humaine: malheureusement très peu de gens savent ainsi se rendre maîtres de leur propre destinée. Tout le monde veut être bien couché, mais presque personne ne veut se donner la peine de faire son lit. *Chacun, dit le langage évangélique, trouve selon ses œuvres.*

RECETTES

Procédé pour garantir les chevaux de la piqûre des mouches.

Les mouches tourmentent quelquefois les chevaux au point de les empêcher de manger, de les faire maigrir et tomber fourbus. Si les conducteurs trouvent sur leur route, de la morelle, de l'absinthe, de la chicorée sauvage, des feuilles de noyers, ou d'autres plantes amères, ils en doivent frotter leurs chevaux sur les endroits les plus exposés à la piqûre de ces insectes. Le vinaigre est également bon pour les éloigner, mais pas aussi efficacement que le suc des plantes amères. Un autre moyen très-efficace consiste à laver les animaux au moment de leur sortie, avec l'eau dans laquelle on aura fait bouillir des feuilles de noyer.

Moyen de détruire la mousse des arbres.

Mélez ensemble 3 parties de sulfato de chaux et une partie de terre glaise, et ajoutez-y assez d'eau pour obtenir une pâte assez ferme, que vous appliquerez sur les parties malades. Au bout de quelques jours, la mousse sera entièrement détruite et l'écorce reprendra son état primitif.

Autre moyen.—Il consiste à enlever ces parasites en râclant avec un instrument tranchant le tronc et les branches qui en sont chargés; on blanchit ensuite au lait de chaux vive les parties râclées de l'arbre; cette opération simple et peu dispendieuse a le mérite de détruire la racine des mousses.



Le reviseur du district électoral du comté de Kamouraska, dans la province de Québec, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, donne par le présent avis qu'il tiendra une séance le neuvième jour de juin 1886, à une heure de l'après-midi à St-Onésime à la salle de séance du conseil dans le district électoral, pour la révision définitive des listes des électeurs pour l'arrondissement de votation No 1 de la dite paroisse.

Toute objection et toute demande pour faire ajouter des noms à cette liste ou la modifier, avec mention des raisons à l'appui du nom, de l'occupation et de l'adresse postale de la personne faisant objection à quelque nom sur la liste, ou qui demandera d'autres rapports, à moins qu'elle n'ait été expédiée ou remise lors de la révision préliminaire de la dite liste, devra être remise au reviseur à Saint-Paschal ou lui être expédiée par lettre enregistrée à St-Paschal, et avant le vingt-cinquième jour de mai 1886, et autant que possible en la forme que pour l'avis de plainte dont la formule se trouve à l'annexe de l'Acte du Cens Electoral.

Si l'objection a trait d'une personne déjà inscrite sur la liste, celui qui la fera devra, au même temps remettre ou expédier par la poste et par lettre enregistrée à l'adresse de la personne contre le nom de laquelle il y a objection, à sa dernière adresse connue, une copie de l'avis d'objection.

Daté ce 30 avril 1886.

P. V. TACHÉ.

Reviseur pour le district électoral de Kamouraska.

GRAINES D'ERABLE ROUGE, recommandée par les premiers sylviculteurs canadiens, à vendre par le soussigné; prix, 25 cts l'once.—NEGONDO, érable à Gignère; prix, 10 cts l'once. Déduction libérale à la livre.

S'adresser à M. C. SYLVESTRE,

Maître de Poste, St-Barthélemi, Comté de Berthier, P. Q.